

"On ne peut envisager l'avenir de la commune sans tenir compte de son histoire"

Tubize fait face à un défi de taille : comment répondre aux enjeux liés à l'augmentation de la population, en offrant des emplois de qualité, en facilitant la mobilité tout en préservant la qualité de vie des villages ?

Tubize a longtemps constitué un pôle industriel incontournable du Brabant wallon, avec la présence de trois grandes industries : la sidérurgie, la soie artificielle ainsi que les ateliers métallurgiques et la construction de locomotives à vapeur. Le déclin du secteur a amené à la fermeture de ces grands sites industriels, entraînant une forte augmentation du taux de chômage dans la région. L'enjeu est aujourd'hui de favoriser leur reconversion et de les intégrer dans le paysage actuel de Tubize voire, plus largement, dans le paysage de l'ouest du Brabant wallon.

La volonté des autorités locales est d'attirer un plus grand nombre d'entreprises et de créer de nouveaux emplois dans la région. "En janvier, cela a fait vingt ans que les Forges de Clabecq ont définitivement fermé leurs portes, témoigne Michel Januth (PS), bourgmestre de Tubize. À l'heure actuelle, le moteur économique se situe à Saintes. Son parc d'activité est en effet rempli à 100 % ! De plus, l'ensemble des terrains du futur parc d'activité (celui de la chaussée d'Hondzocht) sont achetés. Il s'agit d'une zone de 70 hectares dont l'Intercommunale du Brabant wallon (IBW) est propriétaire. Des travaux de viabilisation du site seront d'abord entrepris, avant d'entamer la phase de construction des bâtiments. La plus-value en termes de dynamisme économique sera bien entendu énorme pour notre commune !"



Partie résidentielle de Fabelta Sud : un projet exemplaire de reconversion de site industriel.



Refonte des Forges

Parmi les anciens sites industriels réhabilités, on retrouve également le parc d'activité économique de Fabelta, souvent cité en exemple pour évoquer la reconversion de Tubize. Alors que la zone Nord accueille des entreprises, la partie Sud a été reconverte en logements et en commerces. "Le projet pour la reconversion de l'ancien site des Forges de Clabecq est identique, bien qu'il concerne une zone beaucoup plus large : 86 hectares, c'est-à-dire trois fois la superficie de la principauté de Monaco", détaille le bourgmestre tubizien.

La reconversion de cette zone est cruciale : elle constituera en effet la porte d'entrée de la commune. "La reconversion des Forges a été retenue parmi les dix projets des "Quartiers nouveaux" en Wallonie. Ces derniers ont pour vocation d'être des quartiers exemplaires et novateurs, où le cadre et la qualité de vie sont au cœur du projet. En d'autres termes, des quartiers où il fait bon vivre et non une addition de bâtiment sans relation." L'actuel projet est caractérisé par l'importance et la mixité de son programme, alliant activités économiques et développement résidentiel : 20 hectares seront destinés aux activités économiques, 2.500 logements résidentiels y seront implantés, 3 hectares seront réservés au secteur tertiaire (bureaux, commerces, hôtel, etc.) avec des équipements communautaires importants (crèche, école maternelle, centre médical, etc.), sans oublier un espace vert de 25 hectares. De quoi attirer de nouvelles entreprises à Tubize et répondre aux besoins grandissants en matière de logement.

→ PRIORITÉ À LA QUALITÉ DE VIE

Afin de préserver le caractère rural des villages de la commune de Tubize, la priorité est donnée aux redéploiements urbanistiques des différents sites désaffectés présents sur l'entité, ainsi que sur l'ensemble de la zone de l'ouest du Brabant wallon. "La qualité de vie des villages situés à peine à 20 kilomètres de Bruxelles n'a pas de prix. Nous disposons d'une réserve de 160 hectares de friches industrielles qui peut potentiellement être réhabilitée, afin de répondre aux besoins en termes de logement et d'augmentation de la population", explique le bourgmestre Januth.

La volonté est clairement d'éviter d'urbaniser, mais plutôt de favoriser la reconversion des anciens sites industriels, tout en préservant les espaces verts existants et la tranquillité des villages.



La mobilité doit être le moteur

Le développement de tous ces projets reste conditionné à un élément important : la mise en œuvre du contournement Nord de Tubize.

"Nous avons pris la décision de n'accorder aucun permis tant que nous n'aurons pas la certitude que le contournement Nord de Tubize deviendra bel et bien une réalité, confie Michel Januth. Nous avons déjà obtenu une enveloppe budgétaire de 11 millions d'euros, ainsi que de 6 millions d'euros pour la création d'un boulevard urbain dans le prolongement du pont existant sur le canal." L'enveloppe totale dont dispose le gouvernement wallon pour le financement de

tels aménagements en Wallonie s'élevant à 330 millions d'euros, le bourgmestre se montre donc optimiste. "Nous sommes prêts à passer à l'action. L'étude d'incidence est positive et le propriétaire des terrains (Duferco) a donné son accord quant au projet. On sait que si l'on avance vite, on pourra potentiellement bénéficier d'enveloppes budgétaires supplémentaires."

Le contournement Nord de Tubize permettra de créer une liaison entre l'A8 et l'E19, à hauteur de la sortie 23 Haut-Ittre. L'objectif des autorités communales est de commencer les travaux d'aménagement dès 2018. "Cet aménagement facilitera la vie des Tubiziens et des navetteurs des environs. Le dossier de contournement Sud a également été introduit afin de relier Quenast à la N6 et la N6 vers Nivelles-Nord. L'objectif est de rejoindre Nivelles-Nord ou Sud depuis Tubize, et de continuer sur la N25 vers Louvain-la-Neuve, en évitant ainsi le ring de Bruxelles." Mais l'avancement des dossiers liés à la mobilité n'est pas toujours évident, car ces derniers concernent également des communes flamandes. "La collaboration avec le bourgmestre de Hal est bonne, mais il faut que les différents ministres en charge de la mobilité se mettent d'accord. Concernant le contournement Sud, le cahier des charges a été ouvert et celui-ci suit son cours. L'étude d'incidence sera rentrée en juin de cette année ; les pistes d'aménagement seront définies en fonction du budget et du coût des différentes options."

Les défis en matière de mobilité sont donc nombreux, et il va sans dire que les autorités communales ont du pain sur la planche à ce sujet.

Et le commerce ?

S'il fallait donner un slogan à Tubize pour attirer le chaland, il serait de bon ton de dire que l'on y trouve absolument tout ! Des grandes enseignes, des commerces indépendants, une offre diversifiée tant en hypercentre qu'en périphérie. "À cela vient s'ajouter un marché hebdomadaire, le jeudi matin, qui tourne vraiment très bien, et dont la gestion est réalisée par une société privée", précise Michel Januth.

Cependant, on déplorera une mésentente très forte entre commerçants. "Il existe quatre associations de commerçants en centre-ville et, il faut l'admettre, il nous est très difficile d'arriver à les fédérer. La première participation de la commune à la Journée du client en 2016 l'a par exemple bien démontré : nous avons débloqué un budget afin d'assurer la participation de trente commerces. Quinze seulement se sont inscrits, suite à des conflits entre les différentes associations."

Fédérer les associations de commerçants actives au sein d'une même commune est rarement chose facile, et Tubize semble malheureusement en faire la preuve. Au bourgmestre de positiver : "À Saintes, l'un des villages de la commune, l'association "Saintes village en fête" est un parfait exemple de bonne entente et de collaboration entre commerçants. Leur dynamisme est à souligner !"